

Au secours de la paix : le "Jour de la bonne volonté" et les femmes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 501

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En marge d'un couronnement royal

Un dîner féministe à Londres

N. D. L. R. — Une de nos plus fidèles abon- nées, qui est en même temps une suffragiste jervette, Mlle Hélène Champury (Genève), nous envoie de Londres, où elle a été assister aux fêtes du couronnement, cette description très vivante du « dîner du couronnement de la Women's Freedom League », auquel elle a eu la bonne chance de participer, sur le conseil de Mrs. Dompas, la dévouée secrétaire de l'Alliance internationale, et auquel elle a apporté un salut collectif de celles qui, à Genève, ont le privilège de connaître directement plusieurs notables féministes anglaises.

Le Coronation Dinner est d'actualité à Londres; toutes les Sociétés qui se respectent en organisent un, de même que nous le faisons à Genève pour l'Escalette. Nous étions de 150 à 200, et nous aurions été plus nombreuses, paraît-il, sans la grève des autobus. Tous les mieux sont là, toutes les toilettes aussi, de la plus simple à la plus coûteuse, avec quelques saris hindous de toute beauté. Les pionnières de l'époque héroïque arborent les couleurs d'alors: vert-gris-violet, en cravates ou en foulards, ou encore leurs « médailles de prisonnières », sorte de broches en forme de herse.

Miss Marian Reeves préside, en l'absence de Mrs. Ashby, qui vogue vers les Etats-Unis, et fait remarquer que se prépare le premier couronnement depuis que les femmes sont affranchies. Envoi inévitable d'un télégramme au couple royal,

qui fait répondre séance tenante. Mrs. How Martin, qui revient de voyage, annonce que les femmes des Philippines viennent de gagner leur droit de vote; elle porte son toast au mouvement féministe de tous les pays, car elle sait que ce mouvement est étouffé dans certains pays et qu'il n'a pas encore fait son chemin dans d'autres (hélas! elle ne se doute pas qu'il y a, à vingt mètres d'elle, the only lady who does not vote dans cette assemblée!) Miss Nina Boyle, au profil de médaille et aux yeux brûlant d'ardeur, annonce un discours de luteuse; elle montre ce qui, dans la pratique, manque pour que l'égalité soit totale entre les deux sexes en Angleterre; elle se déclare prête à recommencer la lutte, car le droit de vote n'est pas un but en soi, mais un moyen de perfectionnement; les femmes étant en majorité, elles doivent influencer le gouvernement, qu'elles désirent non seulement bon, mais représentatif des diverses tendances.

Le professeur Winifred Cullis, grande et belle femme, au visage des plus sympathiques, qui revient d'Australie, parle de l'affection qui lie la colonie à la mère-patrie, et de l'intérêt que le continent porte à ce qui se fait en Angleterre. L'égalité civile est acquise là-bas, mais non l'égalité économique. Mrs. Whetton parle en faveur de la nationalité de la femme mariée; elle revient aussi d'Australie et fait remarquer combien les progrès du féminisme sont entravés par le système fédératif. (Nous en savons quelque chose en Suisse, n'est-ce pas?) Puis, le seul représentant du sexe fort, le major W. Hills, député, déclare qu'il existe encore des inégalités

devant la loi (celle des pairesses, entre autres); que l'inégalité économique doit être étudiée à fond; il parle aussi d'inégalité sociale, engendrée dans la famille déjà, où le père s'occupe beaucoup plus des études et de l'avenir de ses fils que de ses filles. Ce député, paraît-il, n'a pas eu une seule défaillance à l'égard du féminisme, au Parlement, — et c'est un homme âgé!

Miss Violet Brittain, M. A., un jeune écrivain, semble sortir de son rêve intérieur pour nous dire ce que les femmes de son milieu littéraire doivent aux autres. Il y a une inégalité économique quant au journalisme, mais, par ailleurs, elle ne pense pas que les éditeurs fassent de différence parce qu'un manuscrit est l'œuvre d'un homme ou d'une femme; les prix diffèrent, mais c'est à cause du sujet, du texte, de la notoriété. Miss Brittain montre l'évolution de la mentalité à l'égard de sa profession: autrefois une femme devait prendre un pseudonyme masculin, telle George Sand; puis ce fut la génération où la femme signait du nom de son mari, pour oser se présenter au public, telle Mrs. Humphry Ward. Actuellement, une femme publie ses œuvres sous son nom, et montre le ridicule qu'il y aurait à faire autrement. Miss Brittain attend avec beaucoup d'impatience le dernier stade de l'évolution, où l'on ne parlera plus de « femme de lettres », mais tout simplement d'écrivain.

D'autres Associations ont envoyé des déléguées. Mrs. Bompas (Alliance Internationale) dit que les Anglaises ont un heureux présage dans les fêtes qui se préparent: il y a une héritière au trône; or, dans l'histoire, les héritières qui

étaient des fillettes au moment des difficultés les plus grandes du pays, surent toujours les résoudre pour le mieux quand ce fut leur tour d'accéder au trône. Mrs. Le Sueur (Open Door) montre les dangers de l'inégalité économique, et dit aussi que, s'il y a un ralentissement dans l'ardeur des jeunes, il ne faut pas désespérer; les jeunes trouvent toujours que tout va de soi, et que tout va pour le mieux; quant leur tour sera venu de lutter, leurs idées évolueront. Deux déléguées de l'Afrique du Sud montrent aussi tout ce que leur patrie doit à l'Angleterre, et combien la question se complique là-bas du fait de la population de couleur. Enfin, Mrs. Rama Rau représentant l'Inde récemment évoluée du fait de la nouvelle Constitution, femme séduisante, enveloppée d'un sari vert-lumière tout orné de peintures d'or et d'argent, nous assure que les femmes hindoues portent le plus grand intérêt à cette toute récente Constitution; elle est heureuse d'arriver d'un pays qui a 51 femmes au Parlement — aucun pays n'en compte encore autant. Celles-ci se sentent prêtes à lutter dans tous les domaines, et reconnaissent l'aide que leur apporte d'Angleterre le passé des pionnières du mouvement. La Constitution de l'Inde est, pour les militants, quelque peu en recul sur ce qu'elles désiraient, sur la question des castes, entre autres.

Vous ne pouvez vous figurer ce que Londres est intéressant en ce moment!...

H.-C. CHAMPURY.

Au secours de la paix

Le « Jour de la Bonne Volonté » et les femmes

D'intéressants renseignements nous parviennent, par l'entremise du service de nouvelles du R.U.P. (un service singulièrement utile, disons-le en passant, pour nous tenir au courant de cette mobilisation pour la paix, que la grande presse nous laisse ignorer, nous parlant bien plus volontiers de la mobilisation pour la guerre!) sur la célébration dans divers pays du « Jour de la Bonne Volonté » (18 mai) et de la part qu'y ont prise les femmes. En Autriche, par exemple, un grand meeting public a eu lieu, dans la salle de l'Union des ingénieurs-architectes, dont le principal discours a été prononcé, à la demande de Mme L. Miklas, femme du président de la République, par Mme Hohenseil, présidente à la fois du Comité autrichien du R. U. P. et du Conseil national des femmes autrichiennes.

En Hollande a eu lieu, comme chaque année depuis trois ans, un de ces cortèges silencieux si impressionnants, mais si difficiles à organiser. Seize mille femmes ont défilé dans les rues

d'Utrecht, arborant toutes la fleur blanche de la paix. De grandes toiles blanches tendues dans les rues portaient le mot « Paix », et une résolution insistait pour le règlement pacifique des conflits a été adressée au gouvernement néerlandais et à la Société des Nations.

A Bâle, nous apprend notre confrère, le Schw. Frauenblatt, le groupe du R. U. P., qui préside une femme, Mme Baumgartner, avait organisé une Assemblée, au cours de laquelle ont pris notamment la parole le professeur Ernest Bovet, secrétaire de l'Association suisse pour la S. d. N., sur La solidarité entre les peuples, Mme Studer de Goumoens sur La responsabilité des femmes suisses envers la paix, et le Dr. Schohaus sur l'Éducation pour la paix. C'est le professeur Bovet encore, qui, sous les auspices de la Frauenzentrale de Zurich, a fait une conférence devant les représentantes de 28 organisations féminines, également pour cette même « Journée de la Bonne volonté ».

A Genève, le Comité local du R. U. P. a groupé une public de plus de mille personnes dans la salle du Victoria Hall, sous la présidence du pasteur Schorer. Les organisateurs avaient tenu à faire place aux femmes dans cette manifestation, et c'est la rédactrice de notre journal qui a été chargée d'indiquer la tâche et le devoir des femmes pour l'œuvre de paix. Signalons ici les applaudissements qui l'ont interrompue, quand elle a mentionné le suffrage féminin comme un moyen d'action en faveur de la paix; ce n'est point indifférent à constater, vu l'ampleur du meeting et le lancement ces jours précisément de l'initiative constitutionnelle en faveur du vote des femmes.

Pour que le „Mouvement” vive...

Comment dire notre gratitude et notre réconfort à tous ceux de nos amis qui, le S. O. S. de la présidence de notre Comité à peine lu, y ont immédiatement répondu?... Gratitude profonde pour l'aide souvent si généreuse apportée à nos difficultés financières par 61 donateurs et donatrices, et pour la somme de 352 fr. 55 reçue à ce jour, qui bouche déjà presque un tiers de notre déficit de 1936; et réconfort aussi de voir, une fois de plus, combien d'amis fidèles compte notre journal, auxquels il ne fait jamais appel en vain dans les heures de détresse, et qui, en lui envoyant leur don, ont tenu à lui manifester leur sympathie par un message d'encouragement. A tous va notre chaude reconnaissance, comme à ceux qui voudront bien suivre ce bel exemple, et continuer cet effort si nécessaire pour nous.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Table listing donors and amounts: Mme L. P. (Lausanne) 5.--, Mlle J. (Neuchâtel) 5.--, Mlle M. (Lausanne) 30.--, Mlle J. B. (id.) 5.--, M. v. H. (La Chaux-de-Fonds) 2.--, Mlles S. (Neuveville) 10.--, Mme S. N. (Villars) 2.--, Mlle V. M. (Genève) 3.--, Mme M. (Nyon) 6.--, Mme B. (Genève) 5.--, Mme B.-J. (Chaux-de-Fonds) 2.--, Mlle B. (Genève) 5.--, Mlle E. B. (id.) 5.--, Mlle Dr. G.-O. (id.) 5.--, Mlle K. J. (id.) 1.05.--, Mme Ch.-J. (Morges) 5.--, Mme K. (Genève) 5.--, Mme L. (id.) 5.--, Mme de M. (id.) 5.--, Mlle L. P. (id.) 2.50.--, Mme le Dr. P. (Lausanne) 5.--, Mme R. (Genève) 5.--, Mlle R. (id.) 2.--, Mlle B. R. (id.) 5.--, Mlle S. (id.) 10.--, Mme S.-R. (id.) 5.--, Mlle le Dr. S. (id.) 5.--, Mme V.-A. (Bâle) 5.--, Mme W.-B. (Lausanne) 10.--, Mme Z. (Berne) 5.--, Mlle B. (Neuchâtel) 5.--, Mlle J. D. (Peseux) 3.--, Mlle D. (Saconnex, Genève) 5.--, Mme F. (Vevey) 2.--, Mme G. (Genève) 10.--, Mme S. de G. (Berne) 5.--

effet, et comme le soulignait une affiche apposée au moment des élections cantonales, deux femmes seulement sont assesseurs suppléants de ces autorités, ce qui est peu vraiment, depuis dix ans que l'éligibilité des femmes y a été reconnue!

Rectification

D'autre part, Mlle Bréting, présidente de l'Union Féministe de Neuchâtel, nous prie de dire que notre compte-rendu de l'Assemblée de Saint-Gall va un peu vite en besogne en lui faisant annoncer que les Neuchâteloises déposèrent en automne une motion au Grand Conseil demandant pour les femmes le vote communal facultatif. Pour le moment, c'est auprès du Comité cantonal suffragiste seulement qu'a été faite cette démarche de l'Union Féministe, et toute la question devra encore être discutée entre suffragistes neuchâteloises avant d'entrer dans la voie officielle. Nos lecteurs voudront bien tenir compte de cette rectification.

Vacances d'enfants...

C'est l'époque où les Colonies de vacances annoncent leurs collectes, l'époque où les Comités d'aide aux émigrés et réfugiés se préoccupent d'assurer aux petits de famille fugitives un air plus pur et plus vivifiant, un soleil plus brillant que ce qu'ils connaissent dans les logements étroits des grandes villes; l'époque enfin où les enfants suisses nécessiteux domiciliés à l'étranger comptent les jours qui les séparent du départ pour leur pays d'origine, dont ils vont réapprendre à connaître les paysages et le caractère dans une atmosphère de vacances... Et c'est par conséquent l'époque où pleuvent les appels aux journaux, et les demandes de chaque œuvre de faire connaître ses besoins à un public aussi étendu que possible.

En voici deux notamment qui s'adressent au Mouvement et à ses lectrices: le Comité suisse romand d'aide aux enfants d'émigrés (adresse à Genève, rue Emile-Yung, 6; à Neuchâtel, Mme le Dr. Moulin, Dombresson; à Lausanne, Mme de Lessert, Buchillon), qui l'an dernier a fait venir en Suisse romande 198 enfants russes et 55 enfants allemands, réfugiés habitant Paris. 100 de ces petits, dont beaucoup écrivent des lettres touchantes au retour, ont augmenté globalement

de 385 kilos durant leur séjour chez nous: résultat du lait suisse, du chocolat suisse, de l'air suisse, comme le dit triomphalement une fillette! Logements accueillants, contributeurs réguliers, placement dans des homes appropriés, ce Comité accepte tout avec reconnaissance (50 fr. suisses procurent un mois de vacances à l'un de ces petits).

De son côté, le Secours aux Suisses (adresse, 10, rue des Alliés, Genève) place par les soins de Pro Juventute des petits compatriotes d'âge scolaire vivant à l'étranger. Mais, chose triste à dire, à ces appels, notre Suisse romande a bien moins largement répondu que la Suisse allemande, si bien qu'un effort spécial est fait cette année dans nos cantons, surtout pour le placement de nos garçons venus de France. Ceux-ci débarqueront au début d'août avec un convoi d'enfants habitant la Belgique, alors qu'en juillet nous arriveront les petits Suisses d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche, de Hongrie, de Roumanie, etc., etc. Ici aussi, l'hospitalité dans des familles ou la contribution au paiement de pensions constitue un geste d'entraide que voudront accomplir tous ceux qui songent à la valeur humanitaire et patriotique de cette reprise de contact entre notre pays et les fils de ses fils à l'étranger.



Cliché Comité romand d'aide aux émigrés «... Nous venons d'arriver à Genève, et nous attendons anxieusement les personnes qui viennent nous chercher.»

Le mouvement suffragiste dans le canton de Neuchâtel

Les femmes et les autorités de tutelle On nous informe que le Comité cantonal neuchâtelois pour le suffrage féminin a adressé au Grand Conseil, pour l'ouverture de la XXXe législature de celui-ci, une lettre, lue en séance, et rappelant les vœux des féministes concernant l'élection des femmes aux autorités tutélaires. En

tiennes/qui ont démontré avec clarté comment la réalisation des réformes féministes préconisées dans ces Congrès était encore entravée chez elles du fait de ce régime, et elles n'ont point été surprises d'apprendre que des télégrammes avaient été échangés à ce propos entre Le Caire, Londres et Montreux.

Mme Charaoui Pacha, en effet, l'actuelle présidente de l'Union Féministe du Caire, que nous connaissons bien, celles de nos lectrices qui ont eu le privilège de voir son œuvre admirable dans son pays, a prié notre présidente internationale, Mrs. Ashby de transmettre à la Conférence de Montreux les résolutions concernant l'Égypte votées par les Congrès féministes internationaux de Berlin et d'Istanbul. Ce qu'a fait aussitôt Mrs. Ashby en ces termes:

L'Alliance internationale pour le Suffrage et pour l'action civique et politique des femmes, rappelle à la Conférence les deux résolutions votées au Congrès de Berlin en 1929, ainsi qu'à celui d'Istanbul en 1935, recommandant l'abolition du système capitulaire au nom de la justice internationale, et pour le fait que l'abolition permettrait aux femmes égyptiennes de lutter avec succès contre prostitution, traite des blanches, trafic des drogues, obtenir égalité de sexes dans choix nationalité et améliorer effectivement conditions sociales.

La Présidente: C. ASHBY.

¹ Rappelons ici le texte de ces deux résolutions:

Résolution du Congrès de Berlin (1929).

Considérant que les autorités égyptiennes n'ont aucune action sur les maisons de prostitution étrangères, en raison du régime des Capitulations, qu'elles n'ont également aucun pouvoir de contrôle sur le trafic des drogues nuisibles (opium, cocaïne, etc.), qui font de grands ravages en Orient.

Considérant la nécessité de supprimer à la fois ces maisons et le trafic des drogues ainsi qu'il a été recommandé à la S. d. N.

Le Congrès demande à ses associations affiliées d'agir sur leurs gouvernements afin de faciliter l'action sanitaire et morale entreprise par les autorités égyptiennes.

Résolution du Congrès d'Istanbul (1935).

Considérant que le Congrès est désireux de voir appliquer le principe de l'égalité entre la femme et l'homme dans la question de nationalité; que malheureusement en Égypte, par suite du régime des Capitulations, ce principe ne pourrait être appliqué qu'en créant de nouvelles inégalités et des sources de discordes au sein de la famille égyptienne, soumise, par ce fait à deux juridictions différentes.

Considérant que l'Alliance a le devoir de venir en aide à toutes ses sociétés affiliées, le Congrès exprime le vœu que ce régime, contraire aux principes d'égalité adoptés par les États modernes, devrait disparaître (d'autant plus que l'Égypte est le seul pays au monde chez lequel il subsiste) et que sa suppression permettrait ainsi aux femmes égyptiennes de réclamer la complète égalité des sexes, en matière de nationalité.